

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTION DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE RÉGION PARIS ÎLE-DE-FRANCE
ET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DES YVELINES

PROCÈS-VERBAL

DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

L'an deux mille seize, le 7 novembre, à 14 heures,

Vu :

1. le code électoral ;
2. le code de commerce ;
3. l'arrêté ministériel du 10 mai 2016 portant convocation des électeurs et au dépôt des candidatures pour l'élection des membres des chambres de commerce et d'industrie ;
4. l'arrêté ministériel du 7 octobre 2016 portant création d'un système de vote électronique en vue des élections des membres des chambres de commerce et d'industrie devant se dérouler du 20 octobre au 2 novembre 2016 ;
5. l'arrêté préfectoral n° 75-2016-04-19-004 du 19 avril 2016 fixant le nombre et la répartition des sièges à la CCI de région Paris Île-de-France dans le cadre des élections de 2016 ;
6. l'arrêté préfectoral n° 75-2016-05-10-006 du 10 mai 2016 fixant le nombre et la répartition des sièges aux CCI départementales d'Île-de-France dans le cadre des élections de 2016 ;
7. les circulaires du Secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire n° 669 du 13 juillet 2016 et n° 806 du 13 septembre 2016 ;
8. les listes d'émargement ;
9. l'état des candidatures régulièrement enregistrées ;
10. l'état récapitulatif des plis reçus à la préfecture.

L'ensemble de ces documents été mis à la disposition des membres de la Commission.

La Commission d'organisation des élections composée de :

- Madame Virginie FRANÇOIS, chef du bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique à la préfecture de région d'Île-de-France, préfecture de Paris, représentant le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, présidente de la Commission ;
- Monsieur Léo CHAUSSABEL, adjoint au chef du bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique à la préfecture de région d'Île-de-France, préfecture de Paris ;
- Monsieur Michel HÉMONNOT, juge au tribunal de commerce de Paris, représentant le président de cette juridiction ; *absent excuse*
- Monsieur Pierre DESCHAMPS, membre de la chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France ;
- Monsieur Laurent ISSERTE, cadre à La Poste, pour ce qui concerne les seules attributions définies au 2° et 3° de l'article R.713-14 du code de commerce ;
- Monsieur Philippe DO NGOC, responsable des opérations électorales à la chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France, représentant le directeur général de cette même chambre, secrétaire de la commission pour l'élection des membres de la chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France et des chambres de commerce et d'industrie départementales d'Île-de-France ;
- Monsieur Dieudonné MPOUKI-MOUSSOUKI, greffier associé du tribunal de commerce de Paris, secrétaire de la commission pour l'élection des délégués consulaires ; *absent excuse*

VF LI CC PM P.

- Monsieur Thomas DENFER, greffier associé du tribunal de commerce de Paris, secrétaire de la commission pour l'élection des délégués consulaires. *absent excusé*

S'est réunie conformément aux dispositions des articles R.713-18 à R.713-20 du code de commerce pour procéder au recensement des votes du scrutin se déroulant du 20 octobre au 2 novembre 2016 en vue de désigner les membres de la CCIR Paris Île-de-France et de la CCI départementale des Yvelines.

Pour chaque catégorie et le cas échéant, sous-catégorie professionnelle, la Commission :

- a comptabilisé et conservé les plis non distribués revenus en préfecture (cf. bordereau de réception des enveloppes d'acheminement des votes) ;
- a vérifié que le nombre de plis électoraux remis était équivalent à celui porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture. **Lorsqu'une différence est constatée, mention en est faite au présent procès-verbal ;**
- a écarté les enveloppes d'acheminement des votes non-conformes et a mentionné sur chacune le motif de rejet. **Les enveloppes écartées sont annexées au procès-verbal ;**
- introduit chaque enveloppe de vote dans l'urne correspondante, après l'émargement en face du nom de chaque électeur ;
- a fait procéder au dépouillement des votes par les scrutateurs, dans les conditions prévues aux articles 65 (deuxième et troisième alinéas) et 66 du code électoral.

Les bulletins non retenus dans le résultat et les enveloppes non réglementaires sont annexés au procès-verbal, le motif de rejet, paraphé par les membres de la COE, est mentionné sur chaque document écarté.

Le résultat est consigné, par catégorie et le cas échéant par sous-catégorie, dans les tableaux suivants.

VP Li CC *PM*

Tableau n° 1

**CATEGORIE : COMMERCE
et SOUS-CATEGORIE : DE 0 À 9 SALARIÉS**

1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS

A	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	351
B	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppe non conforme, pli posté hors délais, vote déjà exprimé par voie électronique...)	22
C1	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [= (A-B)]	329
C2	Nombre d'émargements pour le vote électronique*	208
C3	Total émargements (C3=C1+C2)*	537

2 – DÉPOUILLEMENT DES VOTES

D	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne (normalement, sauf erreur de comptage=C1)	329
E	Votes électroniques (=C2) *	208
F	Blancs et nuls (vote par correspondance et vote électronique)	24
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	7
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la sous-catégorie	
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lequel les votants se sont fait connaître[cf. 6]	
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	7
dont	5. Bulletins écrits sur papier de couleur	
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	3
dont	7. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	
dont	8. Bulletins désignant une personne qui n'est pas candidate	
dont	9. Enveloppes de retour de correspondance vides	1
dont	10. Bulletins blancs et enveloppes de scrutin vides (vote par correspondance)	1
dont	11. Bulletins blancs (vote par internet)*	5
G	Suffrages exprimés [(D+E)-F] :	513

VF LI CC PMB [Signature]

3 – SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

Candidats pour la CCIR : Paris Île-de-France				Nombre de suffrages obtenus			
Titulaires		Suppléants		Par Internet* (en chiffres)	Par courrier (en chiffres)	Total* (en chiffres)	Total (en toutes lettres)
NOM	Prénom	NOM	Prénom				
BELLINI	François	LE GALL	Ariane	94	136	230	
LEBOUCHER	Régis	GALY	Dominique	58	92	150	
ROUX	Stéphane	SIGNOLLES	Catherine	42	82	124	

Candidats pour la CCID : Yvelines		Nombre de suffrages obtenus			
		Par Internet (en chiffres)	Par courrier (en chiffres)	Total (en chiffres)	Total (en toutes lettres)
NOM	Prénom				
DEWOST	Jean-Jacques	90	136	226	
JANSON	Christian	93	136	229	
FILOSA	Maurice	87	136	223	
MORET	Jean-Louis	52	92	144	
DUBRANA	Murielle	51	92	143	
LOQUIN	Frédéric	51	92	143	
GAMACHE	Anita	40	82	122	
PELLASSY	Philippe	38	82	120	

VF LI LCPND 

Tableau n° 2

CATEGORIE : COMMERCE
et SOUS- CATEGORIE* : DE 10 SALARIÉS ET PLUS

1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS

A	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	29
B	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppe non conforme, pli posté hors délais, vote déjà exprimé par voie électronique...)	1
C1	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [= (A-B)]	28
C2	Nombre d'émargements pour le vote électronique*	72
C3	Total émargements (C3=C1+C2)*	100

2 – DÉPOUILLEMENT DES VOTES

D	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne (normalement, sauf erreur de comptage=C1)	28
E	Votes électroniques (=C2) *	72
F	Blancs et nuls (vote par correspondance et vote électronique)	3
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la sous-catégorie	
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lequel les votants se sont fait connaître[cf. 6]	3
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	
dont	5. Bulletins écrits sur papier de couleur	
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	
dont	7. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	
dont	8. Bulletins désignant une personne qui n'est pas candidate	
dont	9. Enveloppes de retour de correspondance vides	
dont	10. Bulletins blancs et enveloppes de scrutin vides (vote par correspondance)	
dont	11. Bulletins blancs (vote par internet)*	0
G	Suffrages exprimés [(D+E)-F] :	97


VF Li CC PMJ 

Tableau n° 3

CATEGORIE : INDUSTRIE
et SOUS- CATEGORIE* : DE 0 À 49 SALARIÉS

1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS

A	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	202
B	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppe non conforme, pli posté hors délais, vote déjà exprimé par voie électronique...)	6
C1	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [= (A-B)]	196
C2	Nombre d'émargements pour le vote électronique*	104
C3	Total émargements (C3=C1+C2)*	300

2 – DÉPOUILLEMENT DES VOTES

D	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne (normalement, sauf erreur de comptage=C1)	196
E	Votes électroniques (=C2) *	104
F	Blancs et nuls (vote par correspondance et vote électronique)	20
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la sous-catégorie	
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lequel les votants se sont fait connaître[cf. 6]	3
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	4
dont	5. Bulletins écrits sur papier de couleur	
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	6
dont	7. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	
dont	8. Bulletins désignant une personne qui n'est pas candidate	
dont	9. Enveloppes de retour de correspondance vides	
dont	10. Bulletins blancs et enveloppes de scrutin vides (vote par correspondance)	2
dont	11. Bulletins blancs (vote par internet)*	5
G	Suffrages exprimés [(D+E)-F] :	280

AF Li

Paris B.

3 - SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

Candidats pour la CCIR : Paris Île-de-France				Nombre de suffrages obtenus			
Titulaires		Suppléants		Par Internet* (en chiffres)	Par courrier (en chiffres)	Total* (en chiffres)	Total (en toutes lettres)
NOM	Prénom	NOM	Prénom				
EMPINET	Jacques	CORBIN	Sandrine	60	106	166	
LAURENS	Marie-jeanne	LAVABRE	Alain	15	30	45	
HAGEGE	Bernard	RIOULT de NEUVILLE	Marie	18	44	62	

Candidats pour la CCID : Yvelines		Nombre de suffrages obtenus			
NOM	Prénom	Par Internet (en chiffres)	Par courrier (en chiffres)	Total (en chiffres)	Total (en toutes lettres)
SANCERRE	Jean	58	106	164	
NAJID	Omar	56	106	162	
COELHO FONSECA	Almiro	58	106	164	
ABDERRAHIM	Dalil	15	30	45	
CHARDON	Carole	16	30	46	
LANGUMIER	Jean-Vianney	17	30	47	
BROYEZ	Bruno	16	44	60	

VF Li CC PM R.

4- PROCLAMATION DES ELUS (2 + 3 = 5)

CANDIDATS À LA CCIR Paris Île-de-France			
<i>Rappel : nombre de membres (arrêté visé au 5)</i>			2
TITULAIRE		Suppléant	
NOM	Prénom	NOM	Prénom
EMPINET	Jacques	CORBIN	Sandrine

CANDIDATS À LA CCID des Yvelines		
<i>Rappel : nombre de membres (arrêté visé au 6)</i>		3
NOM	Prénom	Sexe (M ou F)
SANCERRE	Jean	
COELHO FONSECA	Almiro	
NAJID	Omar	


NF Li CC PM  .
11

Tableau n° 4


CATEGORIE : INDUSTRIE
et SOUS- CATEGORIE* : DE 50 SALARIÉS ET PLUS

1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS

A	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	16
B	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppe non conforme, pli posté hors délais, vote déjà exprimé par voie électronique...)	0
C1	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [= (A-B)]	16
C2	Nombre d'émargements pour le vote électronique*	28
C3	Total émargements (C3=C1+C2)*	44

2 – DÉPOUILLEMENT DES VOTES

D	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne (normalement, sauf erreur de comptage=C1)	16
E	Votes électroniques (=C2) *	28
F	Blancs et nuls (vote par correspondance et vote électronique)	3
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	1
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la sous-catégorie	
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lequel les votants se sont fait connaître[cf. 6]	
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	1
dont	5. Bulletins écrits sur papier de couleur	
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	
dont	7. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	
dont	8. Bulletins désignant une personne qui n'est pas candidate	
dont	9. Enveloppes de retour de correspondance vides	
dont	10. Bulletins blancs et enveloppes de scrutin vides (vote par correspondance)	1
dont	11. Bulletins blancs (vote par internet)*	0
G	Suffrages exprimés [(D+E)-F] :	41

VF Li CC PMD 

3 – SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

Candidats pour la CCIR : Paris Île-de-France				Nombre de suffrages obtenus			
Titulaires		Suppléants		Par Internet* (en chiffres)	Par courrier (en chiffres)	Total* (en chiffres)	Total (en toutes lettres)
NOM	Prénom	NOM	Prénom				
DAMON	Dominique	MABIRE	Gilles	10	4	14	
De BADTS	Rémi	FERNANDES	Marie-Elisabeth	15	8	23	
SAINT-DENIS	Laurent	DUCREUX	Liliane	3	1	4	

Candidats pour la CCID : Yvelines		Nombre de suffrages obtenus			
		Par Internet (en chiffres)	Par courrier (en chiffres)	Total (en chiffres)	Total (en toutes lettres)
NOM	Prénom				
SANTIN	Jean-Luc	13	4	17	
CASSAN	Gérard	11	8	19	

VF Li CC PM 

4- PROCLAMATION DES ELUS (2 + 1)

CANDIDATS À LA CCIR Paris Île-de-France			
<i>Rappel : nombre de membres (arrêté visé au 5)</i>			2
TITULAIRE		Suppléant	
NOM	Prénom	NOM	Prénom
De BADTS	Rémi	FERNANDES	Marie-Elisabeth

CANDIDATS À LA CCID des Yvelines		
<i>Rappel : nombre de membres (arrêté visé au 6)</i>		1
NOM	Prénom	Sexe (M ou F)
CASSAN	Gérard	

VF LI CC PM J.

Tableau n° 5

CATEGORIE : SERVICES
et SOUS- CATEGORIE* : DE 0 À 9 SALARIÉS

1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS

A	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	840
B	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppe non conforme, pli posté hors délais, vote déjà exprimé par voie électronique...)	48
C1	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [= (A-B)]	792
C2	Nombre d'émargements pour le vote électronique*	853
C3	Total émargements (C3=C1+C2)*	1 645

2 – DÉPOUILLEMENT DES VOTES

D	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne (normalement, sauf erreur de comptage=C1)	792
E	Votes électroniques (=C2) *	853
F	Blancs et nuls (vote par correspondance et vote électronique)	76
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	45
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la sous-catégorie	1
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lequel les votants se sont fait connaître[cf. 6]	0
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	1
dont	5. Bulletins écrits sur papier de couleur	
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	13
dont	7. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	
dont	8. Bulletins désignant une personne qui n'est pas candidate	
dont	9. Enveloppes de retour de correspondance vides	2
dont	10. Bulletins blancs et enveloppes de scrutin vides (vote par correspondance)	1
dont	11. Bulletins blancs (vote par internet)*	13
G	Suffrages exprimés [(D+E)-F] :	1 569

VF Li CC PMS Q.

3 - SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

Candidats pour la CCIR : Paris Île-de-France				Nombre de suffrages obtenus			
Titulaires		Suppléants		Par Interne t* (en chiffre s)	Par courrier (en chiffres)	Total* (en chiffres)	Total (en toutes lettres)
NOM	Prénom	NOM	Prénom				
BACHELIER	Gérard	DUQUESNE	Laure	505	437	942	
BERNHEIM	Patrick	BELBEOC'H	Gabrielle	469	435	904	
POULLIN	Sylvain	GARDRET	Marielle	175	117	292	
DELCROIX	Françoise	SERRE	Hervé	172	117	289	
BASTIEN SCHAEFFER	Marguerite	LEMAIRE	Conrad	137	164	301	
SAINT- HUBERT DURAND SMET	Marie	MORISSET	Laurent	144	163	307	

Candidats pour la CCID : Yvelines			Nombre de suffrages obtenus			
		Par Internet (en chiffres)	Par courrier (en chiffres)	Total (en chiffres)	Total (en toutes lettres)	
NOM	Prénom					
De la PANOUSE	Edmond	453	437	890		
GAUTHERET	Olivier	428	437	865		
CAIN	Blandine	430	436	866		
LE BLOUCH	Jean-Marc	425	436	861		
PLESSIER- CHAUVEAU	Véronique	443	436	879		
MARZIN	Catherine	188	117	305		
BONTE	Christophe	169	117	286		
THENES	Yves	156	117	273		
LIEGEARD	Valérie	168	117	285		
AUDIC de QUERNEN	Tanneguy	147	164	311		
BRUNEL- ORAIN	Pascal	137	163	300		
GOLDFARB	Bertrand	138	163	301		
HAEGEL	Michel	141	163	304		
KENNEDY- LARMANDE	Sabine	145	163	308		

AF Li CC PMD Dr.

4- PROCLAMATION DES ELUS (4 + 5)

CANDIDATS À LA CCIR Paris Île-de-France			
<i>Rappel : nombre de membres (arrêté visé au 5)</i>			4
TITULAIRE		Suppléant	
NOM	Prénom	NOM	Prénom
BACHELIER	Gérard	DUQUESNE	Laure
BERNHEIM	Patrick	BELBEOC'H	Gabrielle

CANDIDATS À LA CCID des Yvelines		
<i>Rappel : nombre de membres (arrêté visé au 6)</i>		5
NOM	Prénom	Sexe (M ou F)
De la PANOUSE	Edmond	
PLESSIER-CHAUVEAU	Véronique	
CAIN	Blandine	
GAUTHERET	Olivier	
LE BLOUCH	Jean-Marc	


VF Li CC PD 

Tableau n° 6

CATEGORIE : SERVICES
et SOUS- CATEGORIE* : DE 10 SALARIÉS ET PLUS

1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS

A	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	69
B	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppe non conforme, pli posté hors délais, vote déjà exprimé par voie électronique...)	4
C1	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [= (A-B)]	65
C2	Nombre d'émargements pour le vote électronique*	239
C3	Total émargements (C3=C1+C2)*	304

2 – DÉPOUILLEMENT DES VOTES

D	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne (normalement, sauf erreur de comptage=C1)	65
E	Votes électroniques (=C2) *	239
F	Blancs et nuls (vote par correspondance et vote électronique)	6
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la sous-catégorie	
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lequel les votants se sont fait connaître[cf. 6]	2
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	1
dont	5. Bulletins écrits sur papier de couleur	
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	1
dont	7. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	
dont	8. Bulletins désignant une personne qui n'est pas candidate	
dont	9. Enveloppes de retour de correspondance vides	
dont	10. Bulletins blancs et enveloppes de scrutin vides (vote par correspondance)	1
dont	11. Bulletins blancs (vote par internet)*	1
G	Suffrages exprimés (D+E)-F :	298

VF Li LC PMD

3 – SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

Candidats pour la CCIR : Paris Île-de-France				Nombre de suffrages obtenus			
Titulaires		Suppléants		Par Interne t* (en chiffre s)	Par courrier (en chiffres)	Total* (en chiffres)	Total (en toutes lettres)
NOM	Prénom	NOM	Prénom				
BACOUNI	Christine	RAMPON	Christophe	30	28	58	
DEDELER	Valérie	HERANNEY	Pascal	31	28	59	
FOUCHET	Yves	NADJAH	Véronique	207	25	232	
TORREZ	Stéphane	QUERLEU BARRIL	Valérie	205	25	230	


Candidats pour la CCID : Yvelines		Nombre de suffrages obtenus			
		Par Internet (en chiffres)	Par courrier (en chiffres)	Total (en chiffres)	Total (en toutes lettres)
NOM	Prénom				
ROBERT	Stéphane	29	28	57	
RICHNER	Alain	188	25	213	
FARQANE	Abdelhay	6	7	13	

VF Li CC PD 

4- PROCLAMATION DES ELUS (4 + 1)

CANDIDATS À LA CCIR Paris Île-de-France			
<i>Rappel : nombre de membres (arrêté visé au 5)</i>			4
TITULAIRE		Suppléant	
NOM	Prénom	NOM	Prénom
FOUCHET	Yves	NADJAH	Véronique
TORREZ	Stéphane	QUERLEU	Valérie
		BARRIL	

CANDIDATS À LA CCID des Yvelines		
<i>Rappel : nombre de membres (arrêté visé au 6)</i>		1
NOM	Prénom	Sexe (M ou F)
RICHNER	Alain	

VF Li CC PMD 

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL

Après proclamation des résultats, les différentes pièces qui ont servi au recensement des votes ont été ci-annexées.

DÉCISIONS GÉNÉRALES DE LA COMMISSION¹

OBSERVATION/RÉCLAMATIONS GÉNÉRALES

Fait à Paris le 9 novembre 2016 à...*19*...heures. *30 minutes*

Une copie du procès-verbal et de ses annexes est transmise sans délai :

- au préfet de département du siège de la chambre, accompagné des listes d'émargement ;
- au préfet de région ;
- à la chambre de commerce et d'industrie territoriale, locale ou départementale d'Île-de-France;
- à la chambre de commerce et d'industrie de région.

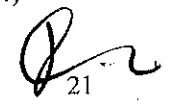
Une copie du procès-verbal, sans ses annexes, est transmise sans délai au ministre en charge de la tutelle à l'adresse suivante : elections-cci.dge@finances.gouv.fr et à CCI France (elections-cci2016@ccifrance.fr).

Les membres de la Commission d'organisation des élections :

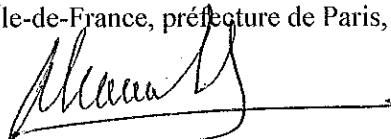
Le Président,


Virginie FRANÇOIS

¹ Exemple : le nombre de plis « relevant de l'élection » mais n'ayant pu être attribués à un scrutin (...)

VF LI CRPM  21

L'adjoint au chef du bureau des élections, du mécénat
et de la réglementation économique à la préfecture de
région d'Île-de-France, préfecture de Paris,



Léo CHAUSSABEL

Le représentant du président du tribunal de
commerce de Paris,

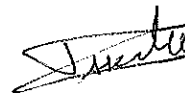
Michel HÉMONNOT

Le représentant de la chambre régionale de commerce
et d'industrie de Paris Île-de-France,



Pierre DESCHAMPS

Le représentant du directeur
de la Poste courrier de Paris,



Laurent ISSERTE

Les secrétaires,



Philippe DO NGOC

Dieudonné MPOUKI-MOUSSOUKI

Thomas DENFER

AF Li CC ^{PM} [Signature]